



A quoi servent donc les RASED ?

Colloque ASH organisé par le SNUipp-FSU ouvert à tou-te-s
avec la participation de Jean-Jacques GUILLARMÉ

vendredi 18 novembre

De 9h à 17h, au CRDP, à Caen.

Comme chaque année, le SNUipp-FSU propose aux
enseignants spécialisés et non spécialisés un moment
d'échanges et d'information.



Jean-Jacques GUILLARMÉ, professeur de psychopathologie, enseigne à l'Université Paris-Descartes (PARIS 5). Ancien attaché à l'hôpital Hérold (R. Debré) de Paris, professeur au Centre National d'études et de formation pour l'enfance inadaptée (CNEFEI) et à l'École des psychologues praticiens (5ème année clinique), Inspecteur spécialisé de l'Éducation Nationale, il a dirigé jusqu'en 1997 la consultation pour enfants de l'IUFM de Paris et son Département de la formation spécialisée.



Ancien consultant au Village d'Enfants de Châtillon en Bazois (58), membre du Conseil Scientifique de la FNAREN (Fédération Nationale des Associations de Rééducateurs de l'éducation nationale), ses travaux portent essentiellement sur l'enfant en déshérence sociale et scolaire (aide spécialisée à l'école, prévention précoce et aide à la parentalité, suivi psychologique des enfants victimes de sévices). Jean-Jacques GUILLARMÉ est l'auteur de nombreux ouvrages et articles (plus de 45 références disponibles), publiés seul ou en collaboration, sur ces différentes questions.

LETTRE à l'IA, au Recteur

ATTENTION : DEMANDE A FAIRE

AVANT LE 18 OCTOBRE !

*Objet : demande de congé pour formation syndicale le
vendredi 18 novembre 2011*

*Madame le Recteur, Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Conformément aux dispositions de la loi n°84/1 du 11
janvier 1984 (article 34, alinéa 7), portant sur le statut
général des fonctionnaires, j'ai l'honneur de solliciter un
congé le vendredi 18 novembre 2011 pour participer à un
stage de formation syndicale sur le temps de travail.
Ce stage se déroulera à l'IRTS, à Hérouville Saint-Clair. Il
est organisé par la FSU, sous l'égide de l'IRHSES,
organisme agréé figurant sur la liste des centres dont
les stages ou sessions ouvrent droit aux congés
pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre
1999, publié au Journal Officiel du 6 janvier 2000).
Veuillez recevoir, Madame le Recteur, Monsieur
l'Inspecteur d'académie, l'expression de mes
respectueuses salutations.*

COUPON D'INSCRIPTION

À découper et à renvoyer au SNUipp
206, rue St Jean – BP 53025
14 017 Caen cedex 2

Nom, prénom :

Fonction :

établissement/école :

adresse mail :

participera au colloque ASH du vendredi 18
novembre organisé par le SNUipp-FSU

déjeunera au restaurant universitaire (env 6euros à payer
sur place, en espèces le jour du colloque)

OUI NON